



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 FEVRIER 2026

Numéro	03
Objet	CONTRIBUTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS – ANNEE 2026
Rapporteur	François MANDELLI

Date de convocation et d’affichage : 30 janvier 2026 (budget) et 06 février 2026.
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h25.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 105 / Votants : 126

Présents : BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOUDADI Rachida, BRET Marc, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHAUDET Martine, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DEMIR Selda, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FLEURET Dominique, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GROSJEAN Patrick, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JAY Casimir, JOLLIOT Marie-France, KOCH François, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEMOINE Philippe, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, OUDIN Michel, PAUWELS Cécile, PETIT Christine, PORTIER-GUENIN Françoise, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUELLE Patrice, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SIMON Éric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BUTAT André par MILESI Franck, SAINTON Michel par LEBRUN-HUTINEL Jean-François.

Excusés et ont donné pouvoir : BLANCHON David à ZAJAC Anna, BOISSEAU Dominique à DENIS Valery, CASTEX Jean-Marie à ROBLET Bernard, FINOT Patrick à PETIT Christine, GACHOWSKI Jacques à RAGUIN Jacky, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, HELIOT-COURONNE Isabelle à LE CORRE Marie, HEUILLARD Véronique à LANDREAT Pascal, HIRTZIG Jack à MAGLOIRE Arnaud, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, LEROY Marie-Thérèse à HUBINOIS Alain, MEIRHAEGHE Jean-François à LEDOUBLE Catherine, MEIRHAEGHE Sonia à DELAITRE Guy, MONTAGNE Jean-Jacques à DE VILLEMEREUIL Gérard, NINOREILLE Francine à GAUTHIER Anne-Sophie, POTTIER Denis à COCHET Jean-Michel, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno.

Excusés : ARBONA Philippe, BECARD Francis, BURRI Marie-Luce, FRAPIN David, MANDELLI François, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, ROYER Anne-Marie.

Sorti : CHAMPAGNE Anicet.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
126	01	125	01	0

Le Conseil Communautaire approuve à la majorité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 FEVRIER 2026

CONTRIBUTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS
ANNEE 2026

Annexe : Tableau récapitulatif

Exposé :

Troyes La Champagne Tourisme Etablissement Public Administratif et la TCAT Etablissement Public Industriel et Commercial sont deux établissements publics rattachés à Troyes Champagne Métropole.

Il appartient au conseil communautaire de se prononcer sur l'attribution de la contribution nécessaire à leur fonctionnement.

Pour 2026, Troyes La Champagne Tourisme sollicite une contribution de **926 660 €**. Le versement de cette contribution fera l'objet d'acomptes mensuels par douzièmes.

La contribution 2026 en faveur de la Régie de transport s'établit quant à elle à un total de **25 073 000 €** dont **18 403 700 € pour l'exploitation du transport urbain** et **3 479 300 € pour l'exploitation du transport scolaire**. Ces deux contributions font l'objet d'acomptes mensuels par douzièmes.

TCM verse également une contribution en contrepartie des tarifs réduits adoptés par TCM et appliqués par la TCAT auprès des usagers bénéficiaires.

Pour 2026 cette **compensation tarifaire** est estimée à **3 190 000 €** et sera versée par acomptes mensuels par douzièmes de janvier à novembre.

L'acompte de décembre sera ajusté en fonction des tickets de transports réellement vendus au cours de l'année par la TCAT, sans que ce montant puisse excéder le montant total attribué.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ATTRIBUER pour l'année 2026, les contributions sollicitées à Troyes La Champagne Tourisme pour un montant de 926 660 euros, à la TCAT pour un montant de 25 073 000 euros,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à intervenir pour tous actes administratifs et contractuels, qui pourront être formalisés dans le cadre de l'exécution de cette délibération.**